

---

## [Les Travaux en Ville](#)

La Ville de Garges-lès-Gonesse entretient sa voirie, son réseau d'assainissement, ses espaces verts... Vous trouverez dans cette rubrique les travaux en cours dans la commune.

[Ma mairie](#)

[Cadre de vie](#)

[Projets urbains](#)





---

## Garges s'embellit

- **Coupure d'électricité**

**Lundi 27 janvier 2020**, de 9h à 15h, en raison de la réalisation de travaux sur le réseau électrique, une coupure d'électricité aura lieu au 28, du 32 au 40 et au 32 bis boulevard de La Muette et du 12 au 18 rue Jacques Decour.

- La société **EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES** est le nouveau prestataire de la commune en

---

charge de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore. Dans le cadre de ce marché, la société va réaliser un audit sur l'ensemble du patrimoine. **Du 27 Janvier au 14 Février**, des allumages de l'éclairage public seront réalisés ponctuellement en journée.

- **Travaux sur réseaux ou ouvrages électriques**

**Jusqu'au 6 mars 2020**, en raison de la réalisation de travaux sur réseaux ou ouvrages électriques, le stationnement des véhicules est interdit du 9 rue Charles Garnier jusqu'à l'avenue François Mitterrand avec un rétrécissement de chaussée. La vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h. Soyez vigilants.

- **Travaux de réhabilitation**

**Jusqu'au 28 août 2020**, dans le cadre des travaux de réhabilitation de 48 logements, le stationnement des véhicules est interdit sur une portion de la rue des Louvres. Le non-respect de ces dispositions est passible d'une mise en fourrière immédiate. La vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h. Soyez vigilants.

- **Travaux de réhabilitation de 688 logements**

**Jusqu'au 22 décembre 2021**, en raison de la réalisation de travaux de réhabilitation de 688 logements, du 2 au 5 impasse Louis le Vau, rue Auguste Perret, de la rue Edouard le Corbusier jusqu'à la rue Pierre Lescot et rue Philibert Delorme, le stationnement des véhicules est interdit à l'avancement des travaux. La chaussée est ponctuellement réduite et la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h.

- **Travaux de finition du parvis de l'Hôtel de Ville**

**Depuis le 13 Janvier jusqu'au 7 Février 2020**, en raison de travaux de finition qui se déroule dans la continuité de la requalification du parvis de l'Hôtel de Ville et qui consistent à remplacer les gardes corps en haut de l'escalier en colimaçon et à changer le revêtement de sol devant l'entrée du centre commercial. L'escalier est fermé. Durant cette période, les piétons doivent passer par le centre commercial ou par la placette donnant sur la poste.

## Allo Travaux

Nombre d'habitants ont pris l'habitude de signaler aux services techniques de la Ville les anomalies qu'ils constatent sur la voie publique.

C'est faire preuve de sens civique et c'est aussi un moyen de prévenir les accidents possibles.

Ce service aux Gargeois a pour objectif d'éviter les pertes de temps et rendre plus efficaces les interventions de proximité.

Pour compléter le dispositif, vous pouvez désormais effectuer votre signalement par téléphone « Allo travaux » au 01 34 53 34 53 ou directement en [remplissant le formulaire disponible en ligne](#).

